

---

**CONSEIL GÉNÉRAL  
ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE****SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2011**

---

**MOTION ADOPTÉE**

---

**Arts de la rue : Pour une politique culturelle réinventée****LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

La Fédération des Arts de la Rue a récemment lancé une campagne appelée « L'ART EST PUBLIC », un appel qui met en avant l'importance des arts de la rue, gratuits et accessibles à tous et trop souvent délaissés, comme ciment de notre société.

Aujourd'hui, l'offre culturelle, aussi variée soit-elle, est chère et peu accessible au plus grand nombre. Or la culture, lorsqu'elle est partagée, permet à des générations, des cultures, des classes sociales de se retrouver et d'échanger sur une vision du monde commune et ainsi, de nourrir la cohésion sociale.

Dans ce cadre, la politique du gouvernement en la matière a déçu par son manque d'ambition. Seul 1,5% du budget de la direction générale de la création du ministère de la culture est consacré aux arts de la rue alors que ces derniers sont pratiqués chaque année par 34% des Français, chiffre qui les place juste derrière le cinéma en termes de fréquentation.

Les arts de rue, ce sont près de 1 000 artistes et compagnies à l'origine de la création de plus de 2000 spectacles, près de 300 festivals, 9 centres nationaux des Arts de la Rue.

Par le concept qu'ils développent, en offrant à tous la possibilité de toucher à un imaginaire commun, ils revêtent une dimension primordiale de notre vivre ensemble. Car l'art de rue c'est aussi le décroisement de l'art, c'est le mélange des genres et par ce biais, c'est la lutte contre l'atomisation progressive de notre société.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**Appuie** l'appel de la Fédération Nationale des Arts de la Rue pour une meilleure prise en compte de la culture de rue.

**Demande** au gouvernement de financer de manière cohérente un secteur de l'art qui, prisé par un grand nombre de Français, mérite qu'on lui accorde toute l'attention nécessaire.

**Affirme** que les arts de la rue, et la culture dans une plus large mesure, doivent pouvoir bénéficier d'une politique générale renouvelée, moderne et adaptée à l'éclectisme qui constitue leur richesse et celle de la société.

**Le président du Conseil général,**

Jérôme Guedj